



ECHE Sélection 2015
Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur
E- formulaire de candidature
Appel à propositions EACEA/15/2014

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, adopté par le Parlement européen et le Conseil le 11 décembre 2013* (ci-après le Programme)
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2015
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	22/05/2014 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	FR

270293-EPP-1-2015-1-FR-EPPKA3-ECHE

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans la deuxième semaine suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu)

* *<u>OJ</u>EU L 347/50 of 20-12-2013*

A.1. Profil de l'établissement

PIC	938777253
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	LYCEE METIERS PLASTURGIE V DE GARONNE
Traduction de cette dénomination en anglais	LYCEE VAL DE GARONNE
Acronyme	
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2015
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	RUE EJÉA DE LOS CABALLEROS BP 307
Pays	France
Région	AQUITAINE
Code postal	
Ville	MARMANDE 47207
Site Internet	www.lyceevaldegaronne.com

A.2. Représentant Légal

Civilité	MONSIEUR
Genre	Masculin
Prénom	MAX
Nom de famille	GAMIETTE
Fonction	PROVISEUR
Courriel	CE.0470020S@AC-BORDEAUX.FR
Téléphone (code pays inclus)	0553760250
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	Rue Ejéa de los Caballeros
Pays	FR, France
Code postal	47200
Ville	MARMANDE

A.3. Coordinateur

Civilité	MONSIEUR
Genre	Masculin
Prénom	DOMINIQUE

Nom de famille	ROUSSET
Département	SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES
Fonction	CHEF DE TRAVAUX
Courriel	STI-VALDEGARONNE@ORANGE.FR
Site internet	www.lyceevaldegaronne.com
Téléphone (code pays inclus)	+ /0/33 05 53 76 02 74
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	Rue Ejéa de los Caballeros
Pays	FR, France
Code postal	47200
Ville	MARMANDE

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2013- 2014:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	190.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel (en équivalent temps plein)

Enseignants:	143.0
Administratifs:	30.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	4.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2013-2014)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays partenaires	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays du Programme	3.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays partenaires	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays partenaires	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur: (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays du Programme	0.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays partenaire

0.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2013-2014)

Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays du Programme

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays du Programme

0.0

COOPERATION

Accords valides en 2013/2014 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays du Programme:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires:

0.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays partenaires:

0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2013-2014) (e.g. Erasmus+, Erasmus Mundus ou Tempus)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur :

0.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire :

0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme Erasmus dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2013/2014 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

0.0

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

2.0

C1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

Pouvez-vous fournir une description détaillée de la répartition des tâches et des responsabilités entre les membres du personnel en charge des décisions administratives et académiques. Décrivez aussi les méthodes d'organisation opérationnelle et de communication). (max.1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

Cellule mobilité européenne créée, constituée de deux personnes:
 Dominique ROUSSET: Chef de Travaux-dominique.rousset@ac-bordeaux.fr
 Francis GADRAS: Professeur de Plasturgie-francis.gadras@ac-bordeaux.fr
 Elle pourra être étoffée en fonction du nombre de demandes de mobilité. Cette cellule a pour mission d'informer les étudiants sur les possibilités de stages à l'étranger et de les accompagner dans leurs démarches. Afin de valoriser et de développer la mobilité européenne, le lycée Val de Garonne adhère au consortium ERASMUS Europlastic mis en place par la fédération de la PLASTURGIE qui assure la coordination des différents acteurs, la gestion financière et administrative, la recherche d'entreprises: <http://www.plasticsgeneration.com/emplois-stages/partir-en-stage-en-europe.html>
 Dans le cadre de la recherche de financements complémentaires et de la mise en place de mobilités à destination de jeunes diplômés, le lycée Val de Garonne est membre de l'ADAST. <http://adast.free.fr>

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits (par ex: nombre de crédits alloués en moyenne par votre programme) et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger. (maximum 1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

Il s'agit d'étudiants préparant un Brevet de Technicien Supérieur des Industries Plastiques – EUROPLASTIC. Le diplôme final est construit afin de rentrer dans le champ de l'Européen Crédit Transfer System (ECTS) et de l'Européen Crédit in Vocational Education and Training (ECVET). Il correspond à une équivalence de 120 ECTS et constitue le premier stage pour l'accès à la licence (bachelor) qui apporte les 60 ECTS supplémentaires.
 Les étudiants inscrits dans ce cycle de formation peuvent développer leur expérience professionnelle par un stage industriel de longue durée (6 à 9 semaines) dans une entreprise européenne de plasturgie située dans un autre pays que leur pays d'origine. A l'issue de ce stage, la formation EUROPLASTIC est validée par EUROPEAN PLASTIC CONVERTER qui délivre à l'étudiant le « Passeport Europlastic » qui s'intègre dans le Portfolio EuroPass où il constitue l'aspect professionnel lié aux industries plastiques. Documents disponibles sur : www.europlastic.org

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés. (max. 500 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

Tous les cours dispensés sont en rapport avec le référentiel de formation. La majorité des cours est enseignée en français. En plus de l'enseignement des langues vivantes (anglais) un enseignement de communication est assuré conjointement par un enseignant de langue et un enseignant de plasturgie (validé par un DNL: enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique).
https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS_%20INDUS_PLASTIQUES_EUROPLASTIC.pdf

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. Expliquez aussi comment et par qui ces accords sont gérés. (maximum 1000 caractères)

Signature d'une convention de stage entre l'étudiant, le lycée et l'entreprise d'accueil, composée d'un volet administratif réglant les relations entre les différents partenaires et fixant les responsabilités de chacun, et d'un volet pédagogique (annexe pédagogique), cadrant et définissant les activités qui seront confiées au stagiaire.
Le volet pédagogique est établi conjointement par le professeur responsable de l'étudiant et son maître de stage. Les objectifs à atteindre et les attendus en termes d'évaluation y sont clairement précisés.
Le suivi est assuré par le responsable du stagiaire et le maître de stage. Les échanges ont lieu par les moyens traditionnels, Visio conférence, mails, téléphones...., dans l'attente de la mise en place d'une mobilité des personnels.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur (max. 750 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

La politique linguistique de l'établissement repose sur une préparation un peu plus poussée à destination des étudiants partants par la mise en place de modules d'accompagnement linguistique. L'aspect pratique (maîtrise de la langue au quotidien) et l'aspect technique (vocabulaire adapté à la transformation des matières plastiques) y sont développés. La possibilité pour les étudiants qui le souhaitent de mettre en place des modules d'espagnol, d'allemand et d'italien qui sont les langues vivantes enseignées dans l'établissement (en plus de l'anglais), reste possible.

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien (ex: mentorat par les pairs, intégration sociale des étudiants dans l'établissement et avec les étudiants et les personnels locaux, l'information sur l'intendance, les assurances, etc.) pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger (max. 750 caractères)

Chaque étudiante est suivi par un tuteur appartenant à l'équipe pédagogique. Il est son référent en cas de problème. Il est secondé par le professeur de langue vivante.

Les coordonnées personnelles sont transmises à l'étudiant (N° de tél. portable, email,...)

Le suivi est organisé sous la forme de Visio conférences, d'échanges de mails, de coups de téléphones.

Un accompagnement dans la recherche d'un hébergement est mené en partenariat avec l'entreprise d'accueil. Le maître de stage reste l'interlocuteur de référence pour le stagiaire et le tuteur.

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel). (max. 500 caractères)
Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Pas d'expérience de mobilité entrante à ce jour, mais possibilité d'intégration au niveau des cours des autres classes.

C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. (max. 750 caractères)

Pouvez-vous décrire les étapes administratives internes et les procédures en place pour la reconnaissance des résultats de la mobilité.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Ce stage permet de :

- Appréhender les caractéristiques économiques et industrielles d'un pays européen dans le domaine de la plasturgie,
- Comprendre les implications de l'entreprise dans le système économique régional et national,
- Appréhender les approches technologiques spécifiques au métier dans le pays d'accueil ;

L'évaluation est assurée par un jury constitué d'un représentant national ou local de la fédération française de la plasturgie ou de l'EuPC et d'un professeur de plasturgie.

L'étudiant se voit alors délivrer le « Passeport Europlastic » résumant l'ensemble du parcours de formation suivi au cours des deux années de formation. Le passeport EuroPlastic s'intègre dans le Portfolio EuroPass.

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. (max. 750 caractères)

Ceci n'est pas géré par l'établissement qui ne peut que jouer qu'un rôle incitatif et de conseil en direction des personnels. La gestion et l'acceptation d'une mobilité de personnel ne peut être validé que par la gestion des ressources humaine du ministère.

A ce jour après une expérience menée dans le cadre du programme Leonardo (Bac Pro Plasturgie), nous incitons les enseignants à se positionner sur ce type d'action.

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. (max. 750 caractères)

Pas de participation à des projets de coopération européenne et internationale en dehors du stage en entreprise.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Sont associés à cette validation européenne du diplôme, la Fédération de la Plasturgie (France), l'European Plastics Converter (Belgique), AGORIA (Belgique), Organisation for Vocational Education and Training – OEEK (Grèce), Centro di Cultura per l'Ingegneria delle Materie Plastiche (Italie), Istituto Professionale per l'Industria e l'Artigianato – IPSIA – Lino Zanussi (Italie), Center for Vocational Development in Kielce (Pologne). La recherche de partenaires se fait donc en priorité sur ces pays partenaires et se cantonne au périmètre de l'UE.

a) Le choix des partenaires proposant des stages européens se fait de deux manières :

filiale étrangère d'une entreprise française partenaire du lycée où nous disposons d'un contact clairement identifié.

Entreprise référencée dans le cadre du consortium ERASMUS Europlastic dont la liste nous est fournie par la fédération de la plasturgie.

b) Le choix de la région est plus lié à la présence d'un tissu industriel plasturgie qu'à un autre critère.

c) Pour le moment la cible identifiée pour laquelle nous avons initié la mobilité est celle qui est concernée directement par l'obtention du diplôme européen.

Dans un deuxième temps, l'expérience aidant, les autres spécialités seront concernées. Nous souhaitons développer notamment les partenariats développés avec nos étudiants diplômés par l'ADAST au cours de leur formation.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer (max. 2000 caractères).

Langue originale [FR]

La stratégie de l'établissement repose sur plusieurs points :

Conduire les étudiants à un développement de leur autonomie dans la recherche de stages adaptés à leurs attentes professionnelles. 3 d'entre eux viennent de partir, cela crée un précédent qui doit enclencher une dynamique de départ pour les promotions à venir.

Étendre le réseau de partenaires déjà existant avec notamment une ouverture plus grande à l'international. Au-delà des partenaires industriels déjà identifiés, notre souhait est d'en augmenter le nombre afin de proposer une plus grande possibilité de choix pour les étudiants.

La mobilité initiée sur l'année scolaire 2013/2014 avec 3 départs (1 en Tchéquie, et 2 en Espagne) doit permettre de créer une dynamique. L'objectif est de renforcer la mobilité des étudiants sur cette spécialité (Plasturgie) mais aussi de l'étendre vers les trois autres spécialités pouvant être concernées par le programme ERASMUS. Nous souhaitons notamment développer les partenariats déjà actifs pour nos étudiants diplômés, pendant leur formation avec un développement vers l'Allemagne, notamment sur la filière outillage.

Renforcement de l'implication des équipes, même si nous ne sommes que deux personnes attirées à la gestion des programmes européens, l'implication de l'équipe pédagogique complète est indispensable. Deux collègues supplémentaires ont rejoint notre groupe. Nous sommes bien aujourd'hui dans une dynamique de construction d'un vrai projet d'échange européen.

Enfin, même si nous ne maîtrisons pas toute la chaîne décisionnelle, l'objectif est bien de développer la mobilité des personnels. Nous travaillons aujourd'hui, en termes d'échanges par le biais d'outils tel que la visioconférence, les échanges mails, le téléphone... La présence de l'enseignant dans le pays d'accueil, notamment dans le cadre du suivi et de l'évaluation du stagiaire serait un plus.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'impact recherché sur l'établissement est de donner une ouverture européennes à nos étudiants dans un triple objectif :
poursuite d'étude dans un Etablissement d'Enseignement Supérieur de l'UE
insertion professionnelle dans un autre état de l'UE
Projets techniques menés en partenariat avec une entreprise européenne.
Au niveau de l'établissement, notre souhait est d'initier un échange communautaire avec d'autres établissements, la difficulté étant que le système de formation professionnelle français est un peu différent de celui des autres pays de la communauté et que nous avons quelques difficultés à trouver un équivalent à nos filières de formation.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Marmande

Nom: GAMIETTE Max

Date (jj/mm/aaaa): 21/05/2014

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement